

## Amoureux du Levant Naturiste (A.L.N.)

Association pour la préservation du caractère naturiste et sauvage de l'île du Levant

Déclarée 2004 en Préfecture du Var

Affiliée à la Fédération Française de Naturisme (F.F.N.)

Monsieur le Maire  
Hotel de Ville, Avenue Clotis  
83400 Hyères les Palmiers

Copie : Monsieur Francis ROUX, premier adjoint, chargé des relations avec les associations ;  
Monsieur Jacques OLLIVE, syndic ; Madame Lucie HARNISCH, adjointe spéciale au Levant ;  
Monsieur Guy DELFOUR, président de la Fédération Française de Naturisme.

Le 5 mai 2007

Monsieur le Maire,

Le 20 avril 2005, une décision municipale modifiait l'arrêté du 14 mars 1978 concernant la pratique du naturisme au Levant, et permettait à nouveau la pratique du nu sur la montée de l'Ayguade, depuis le port jusqu'au village. Nous nous en félicitons.

Comme vous le savez, notre association est favorable au retour à une situation du type de l'arrêté du 15 juin 1971, qui laissait le domaine naturiste d'Héliopolis libre de pratiquer le naturisme dans son enceinte, domaine privé créé par des naturistes pour les naturistes.

Dans l'attente, nous sommes mandatés pour vous demander de bien vouloir prendre une décision permettant la pratique du nu sur la place des Dr Durville à Héliopolis, dite « place du village ».

Les considérants suivants viennent appuyer notre demande :

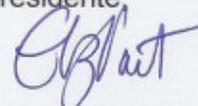
- C'est devant près de 200 personnes que vous avez, sur la place Durville, fin août 2001, déclaré que vous y seriez favorable si un nombre suffisamment de personnes le demandaient ; vous connaissez aujourd'hui la représentativité incontestée de notre association qui formule aujourd'hui cette demande auprès de vous ;
- Notre association est aujourd'hui affiliée à la Fédération Française de naturisme (FFN), gage de son sérieux ;
- Le 6 septembre dernier, une délégation de notre association, mandatée par son assemblée générale du 12 août 2006, a rencontré votre premier adjoint, M Francis ROUX ; lors de nos entretiens, ce dernier s'est déclaré favorable à une telle décision, n'y voyant aucun inconvénient ;
- Lors de plusieurs entretiens privés avec M Jacques OLLIVE, syndic d'Héliopolis, ce dernier s'y est aussi déclaré favorable ;
- En outre, une telle décision permettrait aux nombreux visiteurs attirés au Levant en tant que berceau mondial du naturisme de ne plus être choqués ou déçus que le naturisme ne soit pas pratiqué sur la place historique des Docteurs Durville, alors qu'il l'est sur la quasi-totalité du reste du domaine, en particulier depuis votre décision d'avril 2005.

Bien entendu, notre association veillera, avec tous les organismes intéressés, au maintien des traditions du naturisme sain et familial, au respect des bonnes mœurs ainsi que de l'hygiène par l'utilisation individuelle d'une pièce de tissu (paréo ou serviette) pour s'asseoir aux terrasses des cafés qui entourent la place Durville.

Dans l'attente de votre réponse, que nous souhaiterions rapide pour permettre son application dès la saison 2007, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le CA, La présidente

Elizabeth Varet



Pour tout courrier : Mme VARET, présidente des Amoureux du Levant Naturiste, En Nadal, 31290 Maurémont. Courriel : [e.varet@wanadoo.fr](mailto:e.varet@wanadoo.fr)